



## **CTPD du vendredi 26 août 2011**

### **DECLARATION LIMINAIRE**

La déclaration liminaire permet aux représentations syndicales de faire remonter parfois des revendications, mais surtout un certain ressenti émanant du cœur du réseau.

Elle n'aurait hélas aucun intérêt si, perçue comme un document papier de plus, elle devait être docilement rangée dans les sous-sols feutrés de Bercy, aux oubliettes du dialogue social.

Il est temps que l'Administration appréhende la réalité humaine qui est sur le terrain, qu'elle se rende compte que les agents du réseau approchent dangereusement du point de non-retour et d'injecter de l'humanité dans cette mécanique en fusion qu'est la DGFIP.

Entre les congés d'été, les absences non-paliées pour maladie et les départs en retraite non remplacés, des postes comptables demeurent ouverts au public avec 1/3 des effectifs afin d'assurer une continuité de service. Pourtant la charge de travail ne diminue pas en période estivale : questions inhérentes à l'envoi des déclarations d'IR, demande de délais, règlements des impôts mais aussi des PPE, préparation des comptes de gestion, paiement des dépenses et encaissements classiques des recettes pour les collectivités locales... De plus, la période est propice aux remplacements mutuels demandant de plus en plus une polyvalence de travail alors que la logique des habilitations compartimentent les métiers.

FO-DGFIP espère qu'à travers ces exemples l'Administration pourra entrevoir l'idée que les agents subissent de plus en plus un stress quotidien car ils sont confrontés aux demandes du public comme aux attentes des ordonnateurs avec pour réponse hiérarchique des exigences de résultats efficaces.

FO-DGFIP souligne que derrière ces mots lus en quelques minutes existe un véritable et profond ressenti négatif sur le terrain qui est de plus en plus prégnant ; la sensation que le travail en flux tendu devient cassable et que ce ressenti devient parfois détresse.

Il est temps de prendre conscience que les agents de la DGFIP s'approchent du gouffre et que les cas de dépressions ne sont ni rares ni anodins.

La notion même de suicide au travail n'est pas une lubie mais une hypothèse sérieuse et dramatique qui trouve certain de ses germes dans les conditions de travail de plus en plus désastreuses, au sein d'une Administration qui oublie que ce sont avant tout des femmes et des hommes qui oeuvrent chaque jour au fonctionnement de ce Service Public.

les représentants FO-DGFIP en CTPD , le 26 août 2011

Olivier LHOUMEAU, Jacques BERNUCHON.